

Ville de Monthey
Urbanisme, Bâtiments & Constructions
Hôtel-de-Ville 2 / Cp 512 / 1870 Monthey 1
T. 024 475 76 02
ubc@monthey.ch / www.monthey.ch

Insertion dans :
Bulletin officiel No 30 du 29.07.2022
Piliers du 29.07.2022
au 29.08.2022

Monthey, le 27 juillet 2022

N/réf. JR/gp

MISES À L'ENQUETE PUBLIQUE

La Commune de Monthey soumet à l'enquête publique, durant un délai de trente jours, les demandes suivantes :

- Requérant : Mme et M. Hysen et Edora Kilaj, Chemin de Champerfou 4, 1870 Monthey.
Auteur des plans : M. Hysen Kilaj, Chemin de Champerfou 4, 1870 Monthey.
Situation : parcelle No 5863, folio 19, au lieu-dit « Bregande », située en zone R3, individuelle plaine, du règlement communal des constructions et des zones; propriété de la requérante; coordonnées : 2'563'060/1'123'070.
Objet : construction d'une piscine.
Remarque : cet objet nécessite une dérogation de distance à la limite.
- Requérante : Mme Jennifer Jolion, Route de Choëx 48, 1871 Choëx.
Situation : parcelle N° 795, folio 9, au lieu-dit "Coppet", située en zone CA, centre, du règlement communal des constructions et des zones; propriété des PPE Nos 58434 à 58468; coordonnées : 2'562'263/1'122'427.
Objet : changement d'affectation des locaux sis au sous-sol du bâtiment existant, en établissement public.
Remarque : cet objet nécessite une dérogation au nombre de places de parc.
- Requérant : Helvoil SA, Route de l'Ile-au-Bois 1c, 1870 Monthey.
Auteur des plans : IDI – Chemex Global – Desmet Ballestra – Kurmann Cretton Ingénieurs SA – ARC Génie Civil SA et Helvoil SA.
Situation : parcelle No 4021, folio 20-21, au lieu-dit "Burlateys", située en zone A1, industrie et artisanat, du règlement communal des constructions et des zones; propriété de Cimo Compagnie Industrielle de Monthey SA; coordonnées : 2'564'100/1'122/650.
Objet : construction d'un bâtiment principal et d'unités de production de carburants renouvelables, élargissement de la route d'accès et démolition de 3 cuves.
- Requérant : M. Pascal Faigaux, Route des Cerisiers 58, 1871 Choëx.
Situation : parcelle No 5742, folio 37, au lieu-dit "Feuvet", située en zone, R1, individuelle coteau B, du règlement communal des constructions et des zones; propriété du requérant; coordonnées : 2'562'758/1'120'963.
Objet : installation d'une pompe à chaleur extérieure air/eau.

Les intéressés peuvent prendre connaissance des dossiers et des plans auprès du service "Urbanisme, Bâtiments & Constructions" pendant les heures d'ouverture des bureaux, soit du lundi au vendredi de 09h00 à 11h00 et de 14h00 à 16h00.

Les observations et les oppositions, dûment motivées, devront être adressées, par écrit, par pli recommandé, au Conseil municipal dans un délai expirant le

lundi 29 août 2022 à 18.00 heures